

CONSEIL DES CHEFS COUTUMIERS DE GUYANE

Déclarée le 13 décembre 1993, JORF n°3 126^e année du 19 janvier 1994

CONVOCATION

Objet : Situation juridique de la FOAG, fonctionnement institutionnel.

Date : le samedi 26/02/2011,

Lieu : Salle polyvalente, Mairie d'Awala-Yalimapo.

Mesdames et Messieurs les Chefs Coutumiers de Guyane,
Mesdames et Messieurs les présidents des associations amérindiennes de Guyane

Conformément à la réunion du Conseil des Chefs Coutumiers de Guyane en date du 13/02/2011, j'ai l'honneur de vous convier à participer activement à la réunion organisée par le Conseil des Chefs Coutumier de Guyane qui se tiendra le samedi 26 février 2011 à 09h00, dans la salle polyvalente de la mairie d'Awala-Yalimapo.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

08h30 Accueil des chefs coutumiers et des présidents des associations
09h00 Début de réunion et adoption de l'ordre du jour
09h15 Mots de bienvenus : chef coutumier du village d'Awala et du président du CCCG
09h30 Situation juridique de la FOAG, évènement de l'après congrès de la FOAG
10h30 Rapport institutionnel avec la COICA et les partenaires institutionnels
11h30 Synthèse, conclusions et décisions.
12h00 Mot de clôture

Compte tenu des difficultés de communications avec de nombreux chefs coutumiers, et des présidents des associations l'ordre du jour pourra être modifié en fonction des demandes et des besoins exprimés.

Comptant sur votre présence afin de faire respecter nos institutions et nos organisations, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les Chefs Coutumiers, Mesdames et Messieurs les présidents des Associations Amérindienne de Guyane et chers collègues, l'expression des salutations distinguées.

Conseil des Chefs Coutumiers de Guyane
Le Président

Chef Jean-Aubéric CHARLES

